

# Montigny Avenir

LA  
LETTRE  
N°3 - janvier 2010



Chères Ignymontaines,  
Chers Ignymontains.

En ce début d'année et de nouvelle décennie, je tiens à vous souhaiter au nom de toute l'équipe de Montigny Avenir, une excellente année 2010, qui sera marquée, je l'espère, par beaucoup de bonheur et de réussite dans tous vos projets.

L'année qui vient de s'écouler fut une année difficile pour le monde. Chacun de nous a pu constater autour de soi, même si la France s'en sort mieux que ses voisins européens, les effets désastreux d'une crise financière qui s'est muée progressivement en crise économique, puis en crise sociale.

Face à cette conjoncture difficile, la Municipalité semble sourde et muette et n'hésite pas à « charger d'avantage la barque » des Ignymontains en augmentant la fiscalité locale alors même que la promesse de campagne de Monsieur Hue et de son équipe était de ne pas augmenter les impôts !

En ce début d'année je fais le voeu pour Montigny que nous parvenions à faire bouger les lignes et à imposer à l'équipe municipale en place depuis 33 ans les propositions de bon sens qu'elle aurait déjà du appliquer depuis longtemps : je pense aux constructions de logements et aux écoles, crèches et équipements sportifs qui vont avec, je pense à la sécurité et à la création d'une police municipale, je pense à notre cadre de vie et à une ville qui devrait être plus propre, je pense aux actions vers la jeunesse qui devraient être plus innovantes, je pense enfin à un vrai partenariat avec les associations Ignymontaines...

2010 sera marquée par les élections régionales au mois de mars. Ces élections sont importantes car elles touchent notre quotidien : la formation, l'emploi, les transports, le logement étudiant, le développement durable...

Ce scrutin sera l'occasion de sanctionner l'équipe régionale en place depuis 12 ans et dont le bilan est proche de zéro. Car non seulement elle n'a pas changé notre vie quotidienne, notamment en matière de transports en commun toujours aussi médiocres en Ile-de-France, mais elle a matraqué les Franciliens en augmentant les impôts de 84% pour financer ses frais de fonctionnement et de communication. À Montigny, ce scrutin sera l'occasion de dire que nous ne nous contentons pas d'une étude de faisabilité pour la construction du lycée (compétence de la Région) annoncée peut-être en 2010, alors que depuis 9 ans la municipalité réclame à juste titre la construction de cet établissement scolaire sur notre commune.

Je souhaite donc que 2010 soit l'année du changement pour l'Ile-de-France et personnellement je m'engagerai derrière Valérie Pécresse et son chef de file en Val d'Oise, Axel Poniatowski. Car si la France a encore besoin de réformes, l'Ile-de-France, elle, a besoin d'une « révolution » !

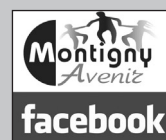
Vous renouvelant mes meilleurs voeux pour cette année qui commence, je vous invite bien sincèrement à rejoindre Montigny Avenir. Cordialement.

**Christophe DURAND**  
Président de Montigny Avenir

**INFORMATIONS MUNICIPALES, TRAVAUX  
ET RÉACTIONS DES MEMBRES ET DES ÉLUS :**

**montignyavenir.fr**

Montigny Avenir - Association loi 1901  
Imprimée par nos soins sur papier recyclé  
Ne pas jeter sur la voie publique



## Les délibérations marquantes des derniers Conseils municipaux

À chaque parution de cette lettre, nous revenons sur les délibérations marquantes des derniers Conseils municipaux. Ce mois ci, nous nous attardons sur l'ouverture des grandes enseignes le dimanche, débattue en Conseil municipal le 14 décembre 2009.



Le Préfet de la région d'Ile-de-France a signé en septembre dernier l'arrêté établissant le périmètre et la liste des communes qui peuvent bénéficier du nouveau dispositif de dérogation au repos dominical et a demandé au préfet de chaque département la création d'un « périmètre d'usage de consommation exceptionnel » (Puce). 68 villes du Val d'Oise sont concernées dont Montigny-lès-Cormeilles.

L'ouverture des magasins le dimanche a fait et continue à faire débat à Montigny. Il convient de rappeler tout d'abord que l'instauration de ces « Puce » n'est que l'officialisation de l'usage qui permettait depuis plus de 15 ans de pouvoir travailler le dimanche. Nous avons donc pris l'habitude, comme l'ensemble des Franciliens, de faire nos courses de bricolage, de sports et de loisirs, les samedis et dimanches.

Cette loi sur la dérogation à l'interdiction du travail le dimanche permet

maintenant de légaliser cet usage alors que les attaques du syndicat Force Ouvrière durant plus d'un an l'avait, à coups d'astreintes, rendu financièrement impossible.

Concernant l'emploi et plus particulièrement celui des étudiants pour financer leurs études, on estime que c'est plus de 30 000 emplois en Ile-de-France qui vont être ainsi légalisés et sauvegardés, dont plusieurs centaines à Montigny, et nous ne pouvons que nous en réjouir !

Rappelons cependant, que lorsqu'il y a plus d'un an, après avoir été interpellé par des salariés de Leroy Merlin et Boulanger, soucieux de la préservation de leurs emplois, nous avions en Conseil municipal, interrogé Robert Hue (encore Maire à l'époque) sur la position officielle de la Ville de Montigny. Il n'avait alors pour seule réponse « [sa] démarche constante [se] rapportant à l'application du Code du Travail et aux possibilités offertes aux Maires de donner un avis positif à une ouverture exceptionnelle des magasins cinq dimanches dans l'année. »

Les salariés de condition modeste ou les étudiants qui ont fait le choix de travailler le dimanche pour être payés double au-delà de 5 fois dans l'année, s'en souviendront...

Mais est-ce que "condition modeste" ou "étudiants" veulent encore dire quelque chose pour notre cher Sénateur qui s'évertue à présent davantage à créer des micro-partis qui tiennent plus de groupuscules idéologiques élitistes et trouve un bien meilleur confort dans les salons feutrés du Palais du Luxembourg que dans la réalité quotidienne des électeurs qui lui ont fait confiance ?

## EN BREF...

**Gratuité des 7 lignes de bus prises en charge par la Communauté de Communes du Parisis... Une idée qui n'a pas l'air de transporter M. Carpentier.**

La question de la gratuité des bus gérés par la Communauté de communes a été posée par Patrick Barbe, Maire d'Herblay, lors du dernier Conseil communautaire. Ce ne serait pas une première en France, car de nombreuses intercommunalités se sont déjà lancées dans la gratuité des transports en commun qu'elles gèrent, avec à chaque fois à la clé une augmentation de la fréquentation des transports collectifs.

Mais il faut croire que cet argument économique et de développement durable n'a pas séduit le Maire de Montigny, également Président de la commission transport à la Communauté de communes. Non, lui il rêve de « bato-bus » sur la Seine, de « vélib » et de prolongement du tramway T2 (qui a déjà mis 20 ans pour arriver - dans quelques mois - au pont de Bezons). De belles utopies démagogiques qui n'ont, en réalité, d'autres objectifs que de ne rien faire.

**L'Association des Paralysés de France (APF) note l'accessibilité des équipements des communes du Val d'Oise : mention peut mieux faire pour Montigny.**

Début septembre 2009, la délégation APF du Val d'Oise a lancé un grand questionnaire à destination des adhérents et des bénévoles de l'association, afin qu'ils les informent sur l'accessibilité de leur ville. 25 villes ont ainsi été étudiées, dont Montigny-lès-Cormeilles, et l'étude a été rendue publique il y a quelques jours. A travers cette étude, l'association souhaite rappeler aux maires des villes concernées, l'importance des commissions d'accessibilité communales et souligne qu'il ne reste que 5 années avant la mise en accessibilité totale des villes.

Côtés résultats, Montigny se situe dans la partie basse du tableau, avec seulement 44% d'équipements et voiries accessibles aux personnes à mobilité réduite, 33 % difficilement accessibles et 23% complètement inaccessibles. Il reste donc encore beaucoup à faire.